

## Revalorisation pension alimentaire - cas pratique

Par **lostneedanswer**, le **12/02/2016** à **16:37**

Bonjour,

J'ai un cas pratique en droit de la famille à faire, plusieurs questions se posent mais je bloque sur une question.

J'ai consulté le code civil et les cas de recours pour la révision sont les suivants (non exhaustif) :

- revenus du débiteur sont pris en compte (celui qui verse).
- situation de l'enfant (nouveaux besoins)

Mais est-ce que les revenus de l'ex-conjoint - qui ont augmenté - sont pris en compte? (pas de nouvelle vie commune du créancier, juste augmentation des revenus).

Est-ce que ce motif suffit à lui seul à faire évoluer le montant de la pension?

Je vous remercie par avance.